

Conseil d'établissement séance du 15 décembre 2020

Ordre du jour	DOCUMENTATION-INFORMATION	DÉCISIONS/ RÉOLUTION	SUIVIS ET ÉCHÉANCES	RESPONSABILITÉ
1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum.	<p>Présentes :</p> <p>Madame Marie Koné Madame Asli Ebru Akgun Madame Jessica Eugenio, Madame Maria Esther Chilquillo Madame Marie Carmel Désir Madame Pascalle Hanous Madame Souhila Benakila Madame Nathalie Dufour Madame Maude Pollender Madame Zohra Dib Madame Nathalie Aumais Madame Héléna Da Costa</p> <p>Absente: aucune</p> <p>Début de l'assemblée : 18h04 Vérification du quorum : 18h04</p>			
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Varia : aucun</p> <p>Proposé par Mme Hanous Secondé par Mme Chilquillo</p>			
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2020	<p>Proposé par Mme Dufour Secondé par Mme Dib</p>			
4. Suivis au procès-verbal du 10 novembre 2020 : signature de la présidente du procès-verbal du 10 novembre et le d'ordre du jour du 15 décembre, choix des conférences pour 2020-2021 pour les parents via l'OPP (6.2.1)	<p>Madame Koné a signé le proces-verbal du 6 octobre et l'ordre du jour du 10 novembre.</p> <p>Conférences : 6.2.1</p>			
5. Période réservée au public (10 minutes)	Aucune			

Conseil d'établissement séance du 15 décembre 2020

Ordre du jour	DOCUMENTATION-INFORMATION	DÉCISIONS/ RÉOLUTION	SUIVIS ET ÉCHÉANCES	RESPONSABILITÉ
<p>6. Étude de dossiers</p> <p>6.1 Dossiers d'information</p> <p>6.1.1 Agrandissement de l'école</p> <p>6.1.2 Ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire 20-21.</p> <p>6.1.3 OPP suivis</p> <p>6.1.4 Comité environnement : suivis</p>	<p>Madame Da Costa nous informe n'avoir reçu aucune nouvelle information.</p> <p>Suite à l'annonce du Ministre où il a annoncé l'ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire, les enseignants ont procédé à une consultation et les trois journées retenues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 11 janvier 2021 ▪ 12 février 2021 ▪ 4 juin 2021 <p>Madame Da Costa nous informe que suite au CE un courriel sera acheminé aux parents pour les informer des dates.</p> <p>Madame Aumais informe le CE des suivis effectués par l'OPP. L'OPP a procédé à la sélection de quatre conférences où trois ont été retenues. Les membres ont également placé des livres à la bibliothèque.</p> <p>Merci aux membres de l'OPP.</p> <p>Madame Aumais nous informe des dernières nouveautés. Un projet à l'école est en développement. Celui-ci une fois finalisé sera déposé dans un premier temps au CPEPE puis présenté au CE.</p>	<p>Les trois journées retenues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 11 janvier 2021 ▪ 12 février 2021 ▪ 4 juin 2021 	<p>Un courriel sera acheminé à tous les parents afin de les informer.</p> <p>Le projet une fois finalisé sera déposé dans un premier temps au CPEPE puis présenté au CE.</p>	<p>Madame Da Costa</p> <p>Madame Aumais en collaboration du comité environnement</p>

Conseil d'établissement séance du 15 décembre 2020

<p>6.2 Dossiers de décision :</p> <p>6.2.1 Budget de perfectionnement du CE : choix des conférences par l'OPP</p> <p>6.2.2 Sorties éducatives</p> <p>6.2.3 PTRDI : nouvelle consultation et résolution</p> <p>6.2.4 Consultation des élèves</p>	<p>Madame Da Costa informe le CE que nous avons obtenu un forfait spéciale soit trois conférences pour le prix de deux. Le montant fut de 600\$. Le montant de 400\$ pour le perfectionnement du CE a été utilisé ainsi que 200\$ dans le budget aide aux parents. Tous les accès aux conférences ont déjà été acheminés aux parents et membres du personnel via courriel.</p> <p>Proposé par Mme Chilquillo Secondé par Mme Koné</p> <p>Aucune</p> <p>On nous a informé que suite au dernier CE, le PTRDI pour notre école avait été modifié. En effet, outre l'ajout des sept classes, on a y a ajouté l'ajout des classes de maternelle.</p> <p>Madame Da Costa a mis en écrasé partagé la consultation et le CE a répondu simultanément à la consultation et par le fait même réalisé la résolution.</p> <p>Proposé par Mme Koné Secondé par Mme Dib</p> <p>Dans les nouveautés associées à la loi 40, il y a la consultation minimale d'une fois par année auprès des élèves. Le comité récréation propose si le CE accepte une consultation auprès des élèves concernant les récréations intérieures (suggestions de jeux, comment ça se passe selon eux, autres). Le résultat de la consultation sera présenté au CE.</p>	<p>Le CE accepte une consultation auprès des élèves concernant les récréations intérieures (suggestions de jeux, comment ça se passe selon eux, autres).</p>	<p>Au moment jugé opportun par le comité récréation. Puis présentation des résultats au CE.</p>	<p>Madame Da Costa en collaboration du comité récréation</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

Conseil d'établissement séance du 15 décembre 2020

	Le CE accepte la proposition et si jamais le CE souhaite procéder à d'autres consultations auprès des élèves, cela sera également possible.			
7. Information et correspondance (présidente du CE)	Madame Koné nous informe qu'elle n'a reçu aucune correspondance.			
8. Rencontre de la déléguée au CSSDM (Madame Akgun)	Madame Akun nous fait un résumé des points traités lors de sa rencontre le 1 ^{er} décembre 2020. Elle fera parvenir à la direction le compte-rendu de cette rencontre afin qu'elle soit transmise aux membres du CE.	Madame Akgun fera parvenir à la direction le compte-rendu de cette rencontre afin qu'elle soit transmise aux membres du CE.	Madame Da Costa a transmis le compte-rendu le mercredi 16 décembre aux membres du CE	Madame akgun Madame Da Costa
9. Varia	aucun			
10. Prochaine rencontre	La rencontre du CE prévue le 12 janvier est reportée au mardi 2 février via TEAMS à 18h Proposé par Mme Chilquillo Secondé par Mme Hnaous			
11. Levée de l'assemblée	18h42			